

association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL

La lettre d'information #2

mars 2011



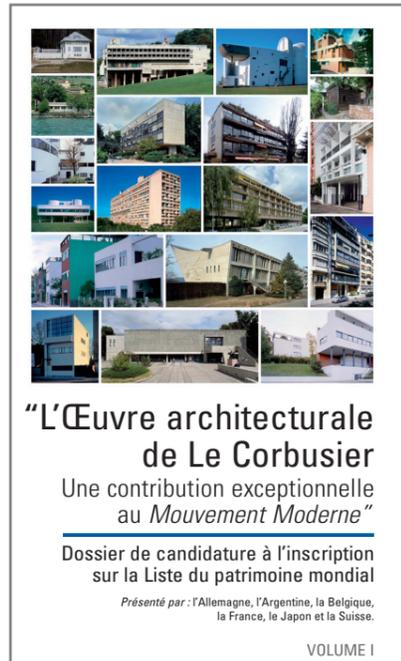
LES INFORMATIONS NATIONALES

Deux nouveaux biens français présentés au comité du patrimoine mondial de juin 2011

La France a choisi de proposer à nouveau l'œuvre de l'architecte Le Corbusier et les paysages des Causses et Cévennes à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, en concertation avec la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a demandé à Rama Yade, nouvelle ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, de transmettre cette proposition gouvernementale à l'UNESCO le 1er février dernier.

Déposée une première fois en 2008 auprès du Centre du patrimoine mondial, la proposition d'inscription de l'œuvre architecturale de Le Corbusier avait été examinée par le Comité du patrimoine mondial à Séville en 2009, qui avait alors décidé de renvoyer le dossier pour complément d'information. La candidature des Causses et Cévennes avait elle aussi déjà été présentée en 2006 et 2009.



Le dossier de la candidature du bassin minier du Nord/Pas-de-Calais sera présenté à la session suivante en 2012.

La 35e session du Comité du patrimoine mondial devrait avoir lieu à Bahrein du 19 au 29 juin 2011, sauf changement de lieu lié aux événements internationaux.

Suivi de l'état de conservation des biens

Suite à la demande faite lors de la 34e session du Comité du patrimoine mondial, l'Etat a transmis à l'UNESCO, le 1er février 2011, des rapports sur l'état de conservation des trois biens du patrimoine mondial suivants :

- Mont-Saint-Michel et sa baie
- Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère
- Pyrénées – Mont Perdu

Par ailleurs, l'UNESCO a dressé une liste de 10 sites pour lesquels des clarifications de limites sont demandées. Elles doivent être remises pour le 1er avril 2011.

Le prochain cycle des rapports périodiques pour L'Amérique du Nord et l'Europe devrait démarrer en 2012.

Les modalités de déroulement de ce cycle seront définitivement arrêtées lors de la 35e session du Comité du patrimoine mondial. Mais quoi qu'il en soit, l'Etat français devra remettre les sections 1 et 2 du questionnaire le 31 juillet de l'année suivant le lancement du cycle.

Un projet de loi qui intègre le patrimoine mondial dans le code du patrimoine

Une proposition de loi a été déposée le 26 janvier 2011 et votée en première lecture au Sénat qui introduit un nouvel article dans le code du patrimoine (article 1er A). Cet article prévoit que, dans les zones couvertes par une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, «l'impératif de protection de sa valeur universelle exceptionnelle ainsi que le plan de gestion du bien et de sa zone tampon qui assurent cet objectif sont pris en compte dans les documents d'urbanisme de

la ou les collectivités concernées ».

Dans les zones correspondantes, l'Etat peut, à tout moment, mettre en œuvre les procédures exceptionnelles prévues en matière d'archéologie préventive, de classement sans formalité préalable au titre des monuments historiques, de règles applicables aux Scot dans le cadre de territoires présentant des enjeux nationaux, de prise en compte sous le contrôle de l'Etat d'un projet d'intérêt général ou encore de possibilité, pour le préfet, de demander la fixation ou l'extension d'un Scot.

Deux rapports parlementaires qui abordent la question du patrimoine mondial

Deux rapports parlementaires en lien avec le patrimoine mondial ont été présentés récemment :

- Le premier de la députée Monique BOULESTIN, présenté au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de finances pour 2011, aborde «les conséquences de l'inscription d'un patrimoine ou d'un site sur la Liste du patrimoine mondial» ;
- Le second du sénateur Ambroise DUPONT, « Ecologie, Développement et aménagement durables » présenté au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur le projet de loi de finances pour 2011, aborde notamment la question des enjeux liés aux biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et plus spécifiquement les moyens dont la France dispose pour garantir les engagements qu'elle a pris en application de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972.

Une copie de ces rapports peut vous être adressée sur demande auprès de l'association des biens français du patrimoine mondial :
 chloe.campo@asso-france-patrimoine-mondial.org.

L'ASSOCIATION

Organisation des rencontres annuelles de l'association / réunion du CA

C'est la ville d'Amiens, qui compte deux biens sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (sa cathédrale, inscrite deux fois au titre du monument et des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, et son beffroi) qui accueillera les prochaines rencontres de l'association des biens français du patrimoine mondial les 8, 9 et 10 juin 2011 (avec une journée optionnelle le 11).

Si le 9 juin sera réservé à l'assemblée générale de l'association, la journée du 10 sera consacrée à la thématique «patrimoine mondial et politiques des publics». Les pistes de réflexion retenues pour la journée de travaux de l'association des biens français du patrimoine mondial sont les suivantes :

- Comment mettre en œuvre un projet culturel à destination des publics spécialement adapté à la VUE patrimoine mondial (traitement spécifique en fonction des types de publics, lien entre gestionnaires et nature du bien) ;
- Comment faire en sorte que la VUE soit compréhensible et accessible à tous les publics : partager les valeurs du patrimoine mondial (place actuelle de la politique des publics dans le plan de gestion, le rapport périodique peut-il être un indicateur des politiques des publics...).

Le programme détaillé des rencontres et les modalités d'inscription seront diffusés dans les prochaines semaines.

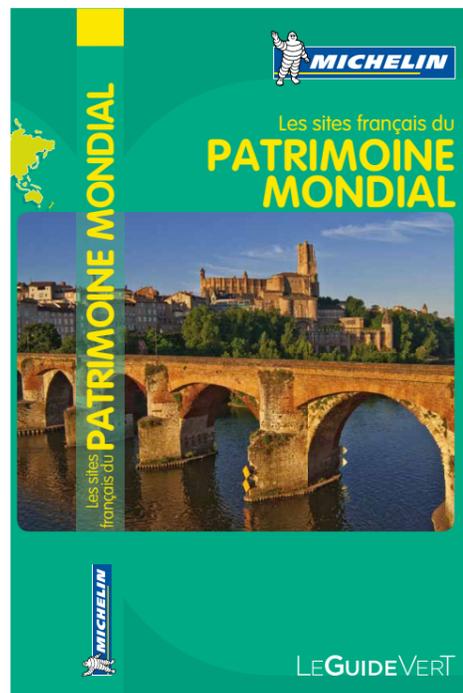
D'ici là, l'association réunira son Conseil d'administration le 28 avril prochain à l'UNESCO.

Les convocations seront adressées aux membres prochainement.

Publication du guide vert Michelin consacré aux biens français du patrimoine mondial

Le guide vert consacré aux biens français du patrimoine mondial, dont le chantier avait été engagé en 2008, sera publié le 20 avril prochain sous le titre « Les sites français du patrimoine mondial ».

L'ensemble des biens a été sollicité pour relire la dernière maquette qui a été transmise fin décembre par les éditions Michelin.



Une offre de souscription est réservée aux membres de l'association. Valable du 22 février au 20 avril 2011, elle vous permet d'acquérir l'ouvrage au prix unitaire de 10,45€ TTC (commande minimum de 10 guides). Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Chloé CAMPO - de MONTAUZON.

Organisation des post-tours de l'AG d'ICOMOS international

Dans le cadre de la préparation de l'assemblée d'ICOMOS international et du symposium scientifique organisé à cette occasion sur le thème : « le patrimoine, moteur de développement » (Paris, siège de

l'UNESCO, 27 novembre - 2 décembre 2011), ICOMOS France a demandé à l'association d'organiser des post-tours dans certains biens français du patrimoine mondial.

Ces voyages d'études de 3 jours seront organisés à partir du 3 décembre 2011 et ouverts à une vingtaine de participants internationaux. Les biens qui se sont portés candidats sont les suivants : Arles, Lyon, Amiens, Reims, Besançon & Salins-les-Bains, Fortifications de Vauban (Briançon/Mont-Dauphin), les beffrois & La citadelle Vauban d'Arras & le bassin minier, Bordeaux/Blaye & Fort Médoc/Saint-Emilion, le Val de Loire.

ICOMOS France a également encouragé les biens français à répondre à l'appel à communications lancé dans le cadre du symposium.

Collaboration avec les sites RAMSAR

L'association a été invitée à participer au deuxième séminaire des animateurs de sites RAMSAR "comment mobiliser le partenaires autour de la gestion des sites" qui a eu lieu à l'île de Ré les 1er et 2 décembre 2010, afin de présenter la Charte des biens français du patrimoine mondial.

Suite à cette réunion, au cours de laquelle Anne-Laure MONIOT, architecte de la ville de Bordeaux, a représenté l'association, les animateurs - coordinateurs ont décidé de se regrouper « afin de promouvoir le label Ramsar, développer le réseau des sites en France, prendre part aux réflexions et aux politiques de protection et de mise en valeur des zones humides, d'améliorer la gestion des sites Ramsar en adoptant et mettant en œuvre un plan de gestion adapté, de coopérer avec les sites équivalents de la communauté internationale afin d'assurer la protection et la mise en valeur de ce qui constitue un patrimoine universel ». L'abfpm a été invitée à faire partie du groupe de travail en charge du montage de la future association RAMSAR France qui devrait voir le jour avant la fin de l'année 2011.

Participation au Comité de pilotage du Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux

L'abfpm a été invitée à faire partie du comité de pilotage du pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux. Ce Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux a été créé en 2010 à l'initiative du réseau des Grands sites de France, à destination de l'ensemble des gestionnaires, décideurs, intervenants francophones de sites patrimoniaux du monde.

Ce pôle se veut :

- Un lieu d'échanges entre gestionnaires francophones à travers le monde
- Un lieu de formation (via une formation intensive annuelle à Cluny et des formations "sur mesure" selon les besoins des sites membres)
- Un lieu de mise en réseau, notamment entre les sites à problématiques similaires.

L'appel à candidatures pour la formation intensive "Construire ensemble l'avenir des sites patrimoniaux : Elaborer et mettre en œuvre une gestion durable pour un site patrimonial" est désormais ouvert. Cette formation aura lieu dans l'Abbaye de Cluny du 4 au 10 décembre 2011 et sera suivi par une immersion de chaque participant dans un site partenaire du 12 au 14 décembre 2011.

Pour plus de renseignements : www.polepatrimoine.org

Les commissions de travail

Commission Plan de gestion

La Commission Plan de gestion, présidée par le site du Pont du Gard, s'est réunie le 8 février dernier. Cette rencontre a notamment permis de faire le point sur l'état d'avancement des plans de gestion des 8 sites pilotes.

Une journée de travail ouverte à tous les membres de l'association est prévue le 4 avril prochain à la Commission nationale française pour l'UNESCO (57 bd des Invalides, 75007). La première partie de la journée sera consacrée aux plans de gestion et la deuxième au travail en cours sur les déclarations de valeur rétrospectives.

Pour tout autre renseignement et inscription, s'adresser à Chloé CAMPO - de MONTAUZON.

Commission Communication

Co-présidée par le réseau des sites majeurs Vauban et le Val de Loire, la commission travaille actuellement sur les chantiers prioritaires qui ont été validés pendant l'AG 2010. Le guide Michelin étant désormais achevé (voir plus haut), la commission s'est atelée à la définition de la Charte graphique et des documents de présentation institutionnelle de l'abfpm.

Un nom de domaine a également été réservé (www.asso-france-patrimoine-mondial.org) et devrait bientôt permettre l'ouverture d'un portail Internet.

Par ailleurs, le travail de retranscription des dernières rencontres annuelles de l'association a été achevé par le Réseau des sites majeurs Vauban. Les actes devraient être remis lors de la prochaine assemblée générale du mois de juin qui se déroulera à Amiens.

Commission Relations Internationales

Les associations européennes en charge du patrimoine mondial ont été conviées à l'initiative de la ville de Lyon qui préside la Commission, à participer à une journée d'étude qui devrait à la fois nous permettre de faire connaissance, d'échanger sur les modes de fonctionnement et les principaux chantiers de chacune et d'envisager des pistes de travail commun.

Parmi les sujets à évoquer, il y a notamment celui de l'anniversaire des 40 ans de la convention de 1972. Ont été conviées :

- Au Royaume-Uni : Local Authorities World Heritage Forum
- En Italie : Associazione Città e Siti Italiani Patrimonio Mondiale UNESCO
- En Allemagne : UNESCO Welterbestätten Deutschland
- En Espagne : Grupo de Ciudades Patrimonio de la Humanidad de Espana

Cette réunion pourrait avoir lieu fin mai à Paris.

La vie des membres du réseau

Le Pont du Gard

Le Label Grand Site de France vient d'être à nouveau décerné au site du Pont du Gard par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, pour une durée de 6 ans.

La demande de renouvellement du label a reçu un avis favorable à l'unanimité «comptenu de l'excellence de la démarche qualité conduite au Pont du Gard, et considérant que les perspectives annoncées par le dossier de demande de renouvellement du label sont de nature à conforter l'ensemble des acquis, tant en termes de gouvernance que d'actions effectives de protection et de valorisation du site».

Le Pont du Gard fait partie des 8 sites français qui le détiennent actuellement.

Réseau des sites majeurs Vauban

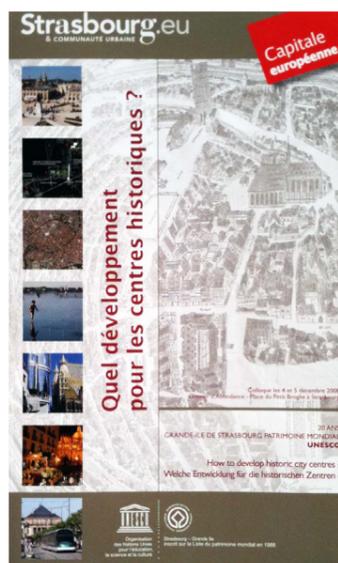
Le 18 mars prochain, le réseau majeur des sites Vauban organise en collaboration avec le ministère de la Culture un séminaire consacré au lancement du travail de redéfinition des plans de gestion des sites VAUBAN à l'école d'architecture Paris Belleville.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Marieke STEENBERGEN : marieke.steenbergen@besancon.fr

Strasbourg

La ville de Strasbourg a publié les actes du colloque « quel développement pour les centres historiques » organisé à Strasbourg pour les 20 ans de l'inscription de la Grande-Île sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO les 4 et 5 décembre 2008.

Pour obtenir un exemplaire des actes, s'adresser à Dominique CASSAZ : Dominique.CASSAZ@strasbourg.eu



Chemins de Saint Jacques de Compostelle

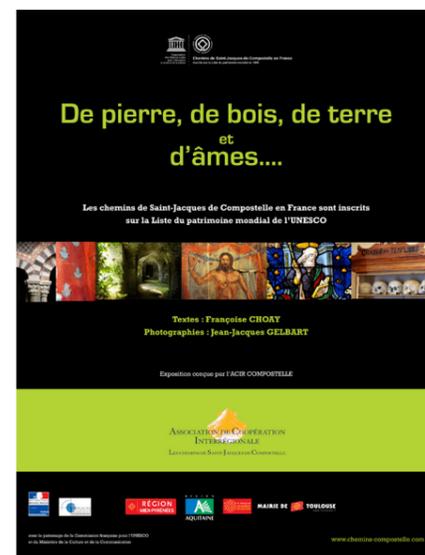
L'association de Coopération Interrégionale "Les chemins de St Jacques de Compostelle en France" a réalisé une exposition itinérante consacrée au bien culturel en série éponyme, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1998. Dédiée aux 71 monuments et ensembles et 7 sections de sentier épars dans 13 régions, cette exposition intitulée "De pierre, de bois, de terre et d'âmes..." a reçu les patronages de la Commission Nationale française pour l'UNESCO et du Ministère de la Culture et de la Communication.

Lancée pour les Journées du Patrimoine 2010, elle présente un aperçu de la notion de patrimoine à travers l'illustration du bien.

Conçue pour être accessible au plus grand nombre, elle conjugue les réflexions de Françoise CHOAY, philosophe du patrimoine,

à des textes identifiant chacun des édifices représentatifs des "chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France", et un visuel photographique.

Cette exposition est ouverte au prêt. Pour en obtenir la fiche technique et connaître les modalités d'emprunt, s'adresser à Sébastien PENARI : sebastien.penari@wanadoo.fr



Climats de Bourgogne

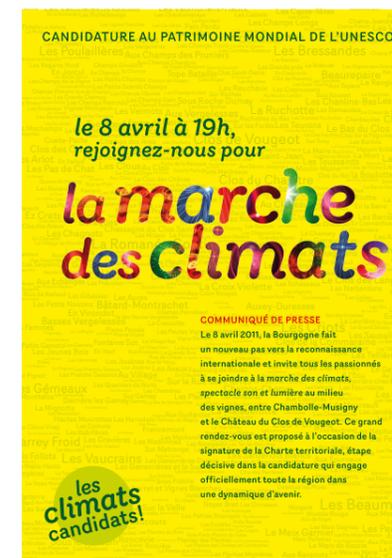
Le 8 avril 2011 au soir, 53 élus, représentants à la fois les collectivités territoriales, l'Etat et les fédérations professionnelles, signeront solennellement au Château du Clos de Vougeot, la Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne. Celle-ci, élaborée dans le cadre de la candidature des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, marque l'engagement collectif d'un territoire, qui court entre Dijon et les Maranges, à préserver et à valoriser ce site.

A cette occasion, l'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO organise à la tombée de la nuit «la marche des climats», spectacle son et lumière au milieu des vignes, entre Chambolle-Musigny et le château du Clos de Vougeot.

L'Association des climats du vignoble de Bourgogne organise également les 17&18 juin 2011, un colloque de restitution des contributions scientifiques réalisées tout

au long de l'élaboration du dossier de candidature. Ces dernières font également partie d'un ouvrage publié aux Presses Universitaires Dijonnaises (et à paraître en mars 2011).

Des renseignements complémentaires et le programme de ces deux événements sont disponibles sur le site Internet de l'association : www.climats-bourgogne.com



Journée d'étude Le Corbusier

Le 14 janvier dernier ICOMOS France et la Fondation Le Corbusier ont organisé sous le parrainage de l'Institut national du Patrimoine une journée d'étude consacrée à «l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne», à l'INP.

Cette journée a permis de présenter et de discuter des enjeux de l'inscription de l'œuvre de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial ainsi que d'aborder les questions de la patrimonialisation, la conservation et la gestion.

Une synthèse de ces travaux devrait être réalisée prochainement.

L'agenda 2011

Mars

- | | |
|---------|---|
| 17 mars | Réunion du groupe de travail patrimoine mondial d'ICOMOS France |
| 18 mars | Séminaire de lancement du travail sur les plans de gestion du réseau des sites majeurs Vauban |

Avril

- | | |
|----------|--|
| 4 avril | Journée de travail Plans de gestion/DVUE |
| 8 avril | Marche des climats de Bourgogne |
| 20 avril | Parution du guide vert Michelin «les sites français du patrimoine mondial» |
| 28 avril | Organisation du CA de l'association |

Mai

- | | |
|--------------|---|
| Date à venir | Organisation de la Commission Relations Internationales |
|--------------|---|

Juin

- | | |
|------------|---|
| 8-11 juin | Rencontres annuelles de l'abfpm, Amiens Parution des actes des rencontres 2010 |
| 17-18 juin | Colloque de restitution du montage du dossier de candidature des climats de Bourgogne |
| 19-29 juin | 35e session du Comité du patrimoine mondial présentation de deux candidatures françaises «L'œuvre de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement moderne» et «Les paysages des Causses et Cévennes» |

Novembre - décembre

- | | |
|------------------|--|
| 27 nov. - 2 déc. | Assemblée générale d'ICOMOS international symposium scientifique « le patrimoine, moteur de développement » |
| 3-6 décembre | Organisation des post-tours ICOMOS |



